



Programme de formation RH09 « Prévenir les risques psychosociaux »

Objectifs généraux

Identifier les Risques Psychosociaux

Construire une démarche de prévention au sein de l'établissement.

Objectifs pédagogiques

Connaître les concepts permettant d'appréhender les dimensions subjectives de la qualité de vie au travail

Repérer les paramètres scientifiques de la qualité de vie au travail

Appréhender des outils pour élaborer collectivement les règles du « vivre ensemble »

Identifier les différentes formes des risques psychosociaux et les repérer

Elaborer une stratégie préventive collective

Elaborer une stratégie préventive individuelle

S'approprier les grands axes d'une démarche globale de prévention des Risques Psycho-sociaux en l'intégrant au Document Unique

Contenu

INTRODUCTION : la problématique des RPS au travail, vers une prise en compte globale

I/ De l'analyse du travail à la clinique de l'activité

- Des approches différenciées : ergonomie, psycho-dynamique du travail...
- Pour des objectifs complémentaires : évaluation des compétences, formation, amélioration des conditions de travail, amélioration continue de la qualité...

II/ Savoir préserver sa santé et celle d'autrui

- Réfléchir aux objectifs communs de préservation de sa santé et la recherche d'une meilleure qualité de vie au travail au sein de l'établissement : état des lieux, travaux passés, perspectives à venir
- « orientations » de l'établissement
- Investissement de chacun au service de tous
- Connaître les déterminants d'une « bonne » qualité de vie au travail

III/ Mettre en œuvre les conditions de la préservation de la santé au travail et le cadre réglementaire

- Cadre réglementaire et législatif :
 - les textes, les jurisprudences, les orientations de la communauté européenne
 - les modèles d'évaluation des risques
 - notions de mise en place d'un SMS global (Système de Management de la Sécurité)
- Elaboration et conduite participatives des mesures visant l'amélioration des conditions de vie au travail
- Mettre en place des outils et indicateurs pour élaborer collectivement les règles du « vivre ensemble ».

IV/ Les fondamentaux de la prévention des risques psychosociaux

- Origines et contexte légal
- La santé mentale au travail : cerner l'impact des conditions favorables et défavorables (sur les personnes, les équipes, l'entreprise).
- Identifier des principaux risques et repérer les premiers effets sur les individus



V / Les méthodes d'action contre les risques psychosociaux

- Les niveaux d'alerte et d'intervention
- La gestion individuelle et collective.
- Les acteurs concernés (Direction, DRH, CHSCT, médecin du travail, managers, ...)

VI / Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux dans l'établissement

- La préparation de la démarche :
 - comment réussir sa prévention ?
 - comment communiquer et impliquer les acteurs : zoom sur les différents acteurs impliqués en interne et en externe
- Le pré-diagnostic (état des lieux) :
 - les indicateurs d'alerte,
 - les facteurs de risque,
 - les facteurs de protection.
- Le diagnostic : les méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives (identification des problèmes concrets).
- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action
- Suivre et élaborer l'évaluation de l'impact des actions de prévention
- Intégrer les Risques Psycho Sociaux dans le **document unique**

Méthodes pédagogiques :

Formation Action. Séquences vidéo, débats et exposés sont utilisés pour illustrer et animer les différents thèmes proposés.

Alternance d'apports théoriques et d'échanges entre participants.

Un livret pédagogique et une attestation de formation sont transmis à chacun des participants.

Un « crédit mails » est octroyé à chacun des participants pour un accompagnement individualisé post formation.

Public : Personnels d'encadrement

Pré requis : Aucun pré-requis en sciences humaines n'est nécessaire

Durée : 8 heures sur 3 journées consécutives en 3 + 3 + 2 heures

Tarif : 500 € Net (Forméo n'est pas assujetti à la TVA)

Dates des sessions 2020 (pendant le confinement) :

1^{ère} session : 15 au 17 avril

2^{ième} session : 28 au 30 avril

Formatrice : Spécialiste des questions liées aux ressources humaines.